

Discours de François Asselin

Vœux de la CPME - 18 janvier 2023

Seul le prononcé fait foi.

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir, pour les vœux de la CPME. On a voulu les faire dans un lieu qui est le magnifique hôtel Gaillard. Au moment de la France du Second Empire où notre pays s'est équipé de nombre d'hôtels particuliers, dans toutes tailles de villes et particulièrement ici à Paris où monsieur Gaillard, banquier grenoblois, a construit fin 19^{ème} ce magnifique hôtel particulier, avant qu'il n'appartienne à la Banque de France qui est aujourd'hui la Cité de l'Economie.

Pourquoi ce lieu ? Hormis le fait que c'est un lieu avec une charge patrimoniale importante et je vous invite comme M. Gaillard à investir dans le patrimoine, l'économie, lorsqu'on commence à s'écarter du principe de réalité, il peut se passer des catastrophes ou des bêtises à plus ou moins à long terme. Donc, cette culture de l'économie, si les Français s'y attachaient un peu plus, on aurait peut-être moins de difficultés à aborder les réformes dont notre pays a tant besoin. Et si, avec la culture de l'économie, on s'affranchit du principe de la réalité, là on perd la culture PME. Parce que lorsque nous sommes à la tête d'une entreprise, si on s'affranchit du principe de réalité, la réalité vous rattrape très vite et on connaît la suite.

Lorsqu'on a un régime de retraites par répartition, ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent les retraités d'aujourd'hui. Lorsque l'on voit l'évolution démographique, principe de réalité incontournable, on s'aperçoit que très vite, il risque d'y avoir un problème pour continuer à financer les retraites des retraités actuels et encore plus, les retraités de demain que nous serons peut-être. C'est assez simple, finalement : soit pour assurer l'équilibre, qui est un principe de réalité, on baisse le niveau des pensions, difficile à porter comme projet, en tout cas politiquement ! Soit on augmente les cotisations, ce serait un argument recevable si nous étions dans un pays qui n'était pas le champion d'Europe des prélèvements fiscaux et sociaux. Ce serait un argument recevable, si on ne faisait pas la poche de nos enfants. Donc, la dernière solution, c'est collectivement de trouver le moyen de travailler un peu plus longtemps. Alors, si vous êtes une femme, que vous avez eu des enfants et vous avez pris des congés parentaux, est-ce que la situation d'aujourd'hui est mieux que celle de demain avec le nouveau régime des retraites ? La réponse : il vaut mieux avoir la réforme de demain. Vous serez mieux considérée si vous avez eu des enfants avec un congé parental.

Si vous avez commencé à travailler jeune, vous avez le droit de partir plus tôt que celui qui a commencé à travailler moins jeune. Ce sont les carrières longues. Cette réforme va sanctuariser ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans, avant 18 ans et même, à partir de 16 ans, vous pourriez partir en retraite à l'âge de 58 ans.

Si vous avez un métier qui physiquement est plus exposé qu'un autre, on va mettre en place un accompagnement spécifique. Premièrement, en identifiant les métiers concernés par cette exposition. Deuxièmement, en misant sur la prévention, parce que c'est quand même plus logique de prévenir que de guérir. Troisièmement, on ne va quand même pas vous oublier. Comme vous êtes considéré comme évoluant dans un métier qui physiquement est plus exposé qu'un autre, on va vous accompagner personnellement avec une visite médicale à l'âge de 45 ans pour voir si l'usure professionnelle commence à faire des effets chez vous. Et puis, on mettra les moyens, soit pour aménager votre poste, soit pour vous reconverter, soit in fine pour partir plus tôt en retraite. Quand on réfléchit à ces trois choses, et puis je vais en ajouter une quatrième, on peut se dire que cette réforme n'oublie pas ceux qui sont de la première ou de la deuxième ligne, elle est faite avant tout pour ces personnes et Dieu sait qu'à la CPME, nous sommes attachés à ces personnes, parce que c'est ceux avec qui nous vivons en proximité dans nos entreprises.

Et puis il y a les retraités, et parmi les retraités, il y a les travailleurs non salariés. Beaucoup de chefs d'entreprise qui ont, pour beaucoup d'entre eux, de petites retraites. Si le fruit de toute une carrière de travail fait que, plutôt que d'avoir moins de 1 000 € de retraite, vous arrivez à 85% du SMIC : aux alentours de 1 200 € de retraite. Ce sera quand même mieux demain que ça ne l'est aujourd'hui. Ça concerne non seulement ceux qui vont arriver en retraite, ça concerne aussi ceux qui sont déjà en retraite. Pour toutes ces raisons, la CPME, qui avait travaillé déjà il y a quelques années sur un projet de retraite, se retrouve à cocher beaucoup de cases dans cette réforme des retraites.

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Monsieur l'ambassadeur de Tunisie,

Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames, Messieurs les membres des différents cabinets ministériels,

Chers amis,

La CPME est favorable à cette réforme qui est portée par le gouvernement. Parce que si c'était nous qui étions venus la porter, on y retrouverait une grande partie du contenu de cette réforme.

Sur la partie historique. En 1983, au moment où nous sommes passés à la réforme des retraites de 65 ans à 60 ans, si nous avons appliqué la réforme actuelle avec la clause du grand-père pour les personnels du secteur public, nous sommes en 2023, 40 ans après, les régimes spéciaux : on n'en parlerait plus. Si, en 1983, on s'était dit : on va faire en sorte de prendre en compte les carrières longues, nous aurions aujourd'hui un régime des retraites équilibré, non

seulement sur la partie qui est gérée par les partenaires sociaux, c'est le cas aujourd'hui, qui aurait été plus que boostée. Mais aussi sur les régimes généraux, où nous n'aurions pas aujourd'hui à faire avec l'argent de tous les Français, donc le fruit de nos impôts, une subvention de l'ordre de 33 milliards d'euros chaque année.

En matière d'économie et même d'action politique, si on commence à s'affranchir du principe de réalité, parfois des années, voire des décennies plus tard, on rame comme des fous pour essayer de faire comprendre au plus grand nombre de Français ce qui est, finalement, une évidence.

Autre date, 1999. Ça faisait 6 ans que je dirigeais une entreprise familiale. Nous sommes passés des 39 heures à 35 payées 39. Finalement, on a eu beaucoup d'aménagements pour faire en sorte que les entreprises s'en sortent. Mais 35 heures payées 39, c'est 11,4% de coût supplémentaire. Comment l'a-t-on compensé ? Par tous nos impôts. C'est là que la fiscalité des Français, c'est là que la fiscalité des entreprises, a commencé progressivement à s'envoler et c'est là que la rentabilité des entreprises a commencé gentiment à s'effriter.

Si, en 1999, nous nous étions dit : on est d'accord pour partager le travail, mais les Français ne sont pas d'accord pour partager la fiche de paie et baisser le coût du travail. Mais si nous nous étions dit, par exemple, que la 36^{ème} heure pour une entreprise ne coûterait pas plus cher que la 35^{ème} heure, à savoir que le salarié toucherait les heures supplémentaires et que la charge patronale reviendrait au niveau du 35^{ème} heure, nous n'aurions pas eu de décrochage en matière du coût du travail.

Qu'est-ce qui nous empêcherait aujourd'hui de porter cette proposition devant l'Assemblée nationale ou devant le gouvernement - proposition que nous portons nous à la CPME ? Autre action posée en matière économique et sociale en 1999 qui des années plus tard, fait que nous ramons tous pour essayer de se retrouver dans la compétitivité internationale et européenne. Parce que, tout simplement, certains autour de nous n'ont pas fait, n'ont pas posé les mêmes actes que ce que nous avons fait dans ces années-là.

En 2012, on a cru, moi le premier, qu'on allait pouvoir s'affranchir de l'énergie nucléaire en mettant des énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, etc.). Moi aussi, j'y ai cru. 2022-2023 : on s'aperçoit qu'on avait fait une sacrée erreur d'orientation stratégique en matière énergétique. Et là encore, on voyait comment des décisions prises il y a maintenant un peu plus de 10 ans ont des conséquences compliquées pour la France d'aujourd'hui.

Imaginons, qu'en 1983, nous ayons mis en place la réforme qui est celle d'aujourd'hui au niveau des retraites. Imaginons, qu'en 1999, on ait fait plaisir aux Français en baissant le temps de travail à 35 heures mais sans opérer le coût du travail. Imaginons, qu'en 2012, nous n'ayons pas lâché et mis en mode pause l'énergie nucléaire. Aujourd'hui, la France serait sur le toit de l'Europe ! Non seulement, elle aurait des régimes sociaux équilibrés. Non seulement, elle aurait un niveau de productivité optimum au niveau de tous les pays qui nous concurrencent, donc avec de la richesse créée. C'est grâce à ça qu'on finance les régimes sociaux. Non seulement, nous aurions notre indépendance et notre souveraineté énergétique mais en plus,

nous pourrions aider nos petits camarades européens qui ont fait le choix inverse. L'Allemagne en premier.

Je pense que l'époque que nous sommes en train de traverser doit nous rappeler à ce bon sens PME, à cette culture PME. Au fait que le principe de réalité, on ne doit jamais l'écarter. Et c'est très compliqué parce qu'on sent bien, lorsqu'on entend dans les médias et dans les réseaux sociaux, que l'ambiance est inverse à tout cela. On s'affranchit, on marche, on piétine ce principe de réalité auquel nous n'échapperons pas. Le grand enjeu, c'est : comment faire pour prendre conscience au plus grand nombre des réformes dont notre pays a besoin ?

Demain, ça va être une journée sans activité pour certains d'entre nous, sans transport, sans travail pour certains. Finalement, sans amour du pays. Une journée sans. Et pourtant, je suis convaincu qu'une majorité de Français aime profondément son pays.

Lorsque Monsieur Gaillard a construit cet hôtel particulier, à la fin du Second Empire, il y a eu la bataille de Sedan. La France était humiliée, la Prusse était à Paris, à Versailles. En 5 ans, la France s'est redressée. En 5 ans, elle a remboursé sa dette de guerre aux prussiens. Comme quoi, nous sommes capables, nous Français, dans des moments qui ont été beaucoup plus tragiques que ceux que nous traversons aujourd'hui, de nous ressaisir, de rebondir, de reprendre le dessus. Pour cela, et c'est vrai à la sortie du Second Empire, la France à l'époque s'est appuyée sur les corps intermédiaires, elle s'est appuyée sur les entrepreneurs, qui allaient gérer en bon père de famille l'activité économique de l'entreprise, mais aussi tout le pays. Lorsque la France a fait appel à un grand emprunt pour rembourser la dette de guerre, tous les entrepreneurs de France ont répondu présent, ce qui a permis à l'époque à la France, de redémarrer.

Le message que je voudrais vous donner à travers ces vœux, c'est un message d'espoir pour vous dire que cette France n'est pas désespérée. Cette France a gardé son courage. Cette France, certes comme tous les Français, est inquiète, mais elle est déterminée à continuer à se battre, elle est déterminée à rester accrochée au principe de réalité. Donc, si on veut que notre pays traverse cette période compliquée, un message : appuyez-vous sur les entrepreneurs. Appuyez-vous sur cette France qui espère, sur cette France courageuse, sur cette France qui vit en proximité avec ses salariés, sur cette France qui veut accompagner celui qui mérite, sur cette France qui a envie de gagner et qui n'a pas peur de perdre. Il faut s'appuyer sur cette France, il faut parler aux entreprises, il faut parler aux entrepreneurs, il faut les écouter. Et la France aura, comme à la sortie du Second Empire, le remboursement de son investissement. Investissez dans l'entreprise, investissez dans les entrepreneurs, et 2023 sera une année radieuse. Bonne année à tous et merci de votre présence.

François Asselin
Président de la CPME